

Le proviseur

Aux parents d'élèves du lycée Verdun

**Objet :** Réinscriptions pour l'année scolaire 2025-2026.

Chers parents,

Nous sommes actuellement en préparation de la rentrée 2025-2026.

Comme les années précédentes le lycée met en place une contribution annuelle au fonctionnement et au développement de l'établissement (CFD). Elle est indispensable au maintien de la qualité d'accueil et de l'enseignement dispensé à nos élèves et au déroulement de l'année scolaire dans de bonnes conditions.

Cette contribution payable en dollars (fresh) s'ajoutera aux frais d'écolages en livres libanaises qui seront connus définitivement en janvier 2026 conformément à la loi 515.

Elle doit être acquittée pour assurer la réinscription de l'élève selon les tarifs suivants :

Contribution au fonctionnement et au développement (CFD)	
1 <sup>er</sup> enfant	2 900\$
2 <sup>ème</sup> enfant	2 800\$
A partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	2 400\$

70% de cette somme devra être réglée **avant le 10 juin 2025**.

Les familles qui le souhaitent pourront commencer à payer la somme due dès réception de la facture (par mail), en échelonnant en plusieurs versements selon leur convenance.

Le solde devra être réglé avant le 13 novembre 2025.

Le proviseur  
Philippe Bidet

